

Note d'information aux parents N°1

Cantine scolaire – Atelier de Cuisine Dominique

Chers Parents,

Après ces premiers jours de fonctionnement de la cantine, nous souhaitons vous rappeler quelques informations importantes afin de faciliter l'organisation du service et d'assurer la meilleure prise en charge possible de vos enfants.

1. Badge de cantine et période transitoire de 15 jours

En accord avec la Direction du Lycée Français, nous avons décidé de mettre en place une **période transitoire de 15 jours soit jusqu'au 25 septembre 2026**, durant laquelle les élèves pourront encore accéder à la cantine sans badge et sans utilisation obligatoire du portefeuille électronique.

Cette période doit permettre à toutes les familles de finaliser les formalités nécessaires.

Pour les parents qui ne l'ont pas encore fait, nous vous remercions de bien vouloir :

- Nous transmettre **une photo récente de votre enfant** ;
- Régler la somme de **10 Usd correspondant à la conception et à l'impression de son badge**.

À l'issue de cette période de 15 jours, le badge deviendra obligatoire pour accéder aux services de la cantine.

Ce badge est également le **portefeuille électronique personnel de l'élève** et devra être préalablement alimenté par les parents.

Ainsi, après cette période transitoire, **un élève ne disposant pas de son badge ne pourra plus effectuer d'achat à la cantine**, qu'il s'agisse du déjeuner, du goûter, d'une boisson ou de tout autre produit proposé.

Nous invitons donc les parents qui n'ont pas encore effectué les démarches à profiter de ces 15 jours pour régulariser la situation de leur enfant.

2. Paiement des repas et priorité de service

Pendant cette période transitoire, les enfants disposant déjà de leur **badge** et dont le portefeuille électronique est alimenté, ainsi que ceux dont le repas a été **payé à l'avance** seront servis en priorité.

Cette organisation nous permet de fluidifier le passage des élèves, de réduire leur temps d'attente et surtout de mieux anticiper les quantités de repas à préparer.

Nous encourageons donc les parents à alimenter à l'avance le portefeuille électronique de leur enfant.

3. Important – toute commande passée est due

Nous attirons particulièrement votre attention sur le fonctionnement des commandes.

Dès qu'un menu ou un sandwich est commandé, cette commande est considérée comme ferme et due.

En effet, chaque commande enregistrée est transmise à nos équipes et intégrée dans les quantités à produire. Les ingrédients sont achetés, les portions sont prévues et **le repas est préparé dans notre atelier spécialement sur la base des commandes reçues.**

Par conséquent, **si un enfant a commandé un repas ou un sandwich mais ne vient finalement pas le récupérer ou le consommer, la commande reste due.**

Le montant correspondant sera donc **déduit de son portefeuille électronique**, ou considéré comme consommé lorsqu'il s'agit d'un repas déjà prépayé.

Cette règle est indispensable afin de nous permettre de maîtriser les quantités produites, d'éviter le gaspillage alimentaire et de maintenir la qualité et les tarifs de notre service.

Nous vous remercions donc de veiller, autant que possible, à ne passer commande que lorsque votre enfant prévoit effectivement de déjeuner à la cantine.

4. Paiements par M-pesa

Lors de vos transferts par **M-Pesa**, merci de ne pas oublier de **prévoir les frais de retrait**, afin que le montant net effectivement reçu corresponde au montant que vous souhaitez créditer sur le portefeuille électronique de votre enfant.

5. Des menus équilibrés et adaptés aux élèves

Nous sommes pleinement conscients des préoccupations légitimes des parents concernant **la qualité, l'équilibre et la diversité de l'alimentation de leurs enfants.**

Nos menus ont été élaborés avec une attention particulière portée à l'équilibre alimentaire et aux besoins des enfants et adolescents.

Selon les menus proposés, nous veillons à assurer une répartition équilibrée entre **protéines, féculents, légumes, crudités et desserts**, avec des portions adaptées.

Notre objectif est de proposer aux élèves une alimentation **variée, équilibrée et savoureuse**, préparée dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène.

6. Allergies, intolérances et restrictions alimentaires

Lors de l'inscription sur notre plateforme digitale, les parents ont eu la possibilité de nous communiquer les éventuelles **allergies, intolérances ou restrictions alimentaires** de leur enfant.

Ces informations sont prises en compte par notre équipe.

Nous vous encourageons néanmoins à nous signaler directement toute situation particulière ou toute modification concernant l'alimentation de votre enfant.

Lorsqu'un plat à base de **porc** figure au menu et que votre enfant n'en consomme pas, merci de **nous prévenir au plus tard la veille**. Nous pourrions ainsi prévoir une alternative, notamment à base de **poulet ou de bœuf**.

Nous précisons toutefois que nous ne proposons pas de **viande ou de volaille certifiée halal**. Son coût d'approvisionnement à Kinshasa ne nous permettrait pas de maintenir les tarifs actuels de la cantine.

Nous veillerons néanmoins, lorsque nous en sommes informés, à proposer aux enfants concernés une alternative.

7. Nous restons à votre écoute

La communication avec les parents est essentielle pour nous. N'hésitez pas à nous faire part de vos questions, observations ou préoccupations concernant la cantine ou l'alimentation de votre enfant.

Pour toute information, vous pouvez nous contacter au :

+243 83 00 63 18

**La Direction
Atelier de Cuisine Dominique**